NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

84 N° 2 1962

Travail scientifique et enseignement universitaire au service de l'Unité des chrétiens

Aug. BEA (Card)

p. 113 - 127

https://www.nrt.be/it/articoli/travail-scientifique-et-enseignement-universitaire-au-service-de-l-unite-des-chretiens-1732

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Travail scientifique et enseignement universitaire au service de l'Unité des chrétiens

Permettez-moi de commencer par un souvenir personnel. C'était il y a 26 ans. L'Institut Biblique Pontifical, dont j'assumais alors la direction, reçut une invitation à prendre part à un congrès de spécialistes de l'Ancien Testament, qui devait se tenir à Goettingue et était organisé par deux personnalités non catholiques, les professeurs Volz et Hempel. Inviter un Institut pontifical à participer à un Congrès organisé par des exégètes protestants de l'Ancien Testament, était une innovation si inattendue que je crus devoir en référer au Souverain Pontife. Réaction bien significative : Pie XI donna aussitôt son assentiment. Nous allâmes donc à Goettingue où nous fûmes accueillis très fraternellement. Notre contribution aux questions traitées à ce Congrès consista en un rapport sur les fouilles entreprises sous les auspices de l'Institut et en une série d'interventions au cours des discussions. Elle valut au Recteur de l'Institut Biblique l'honneur d'être invité à prononcer le discours de clôture.

Ce fait était un signe des temps. Il montrait que, dans le domaine de la science biblique, on avait dépassé la période des attaques et de la polémique et que l'on recherchait un échange de vues, par-delà les barrières confessionnelles, afin de pouvoir dissiper les divergences d'opinion grâce à des discussions franches et pacifiques. Depuis lors, il s'est tenu plusieurs congrès de ce genre, dans lesquels catholiques

---

N.d.l.R. — La *Nouvelle Revue Théologique* est heureuse d'exprimer sa vive gratitude à Son Eminence le cardinal Bea qui a bien voulu l'autoriser à offrir à ses lecteurs la traduction française de l'importante conférence que Son Eminence a prononcée récemment en allemand, lors de l'ouverture solennelle de l'année académique, à l'Université de Fribourg en Suisse.

et non-catholiques ont eu l'occasion de se retrouver pour travailler et discuter en commun : ainsi à Strasbourg et à Oxford, pour l'Ancien et pour le Nouveau Testament ou la Patristique. De la même manière, des problèmes d'histoire furent abordés dans des Congrès internationaux et interconfessionnels. Les congrès d'Orientalistes et ceux consacrés à la science des Religions voient également, depuis trois décennies, catholiques et non-catholiques œuvrer fraternellement de concert. Les revues spécialisées d'exégèse « Old Testament Studies » et « New Testament Studies » comptent des catholiques et des non-catholiques au nombre de leurs collaborateurs.

Ces quelques faits, — il serait facile d'en ajouter bien d'autres — suffisent à montrer que la collaboration scientifique de savants appartenant à des groupes confessionnels différents, même en des domaines qui sont étroitement liés aux problèmes religieux, est devenue à l'heure actuelle non seulement une possibilité mais une réalité. Et nul ne niera que, grâce à cette collaboration fraternelle, de précieux services n'aient déjà été rendus à la cause de l'Unité des chrétiens. Travailler en faveur de cette Unité est, à l'heure actuelle, une obligation sacrée pour tout vrai disciple du Christ. Tous nous avons donc conscience que l'activité scientifique de recherche et d'enseignement dans toute Université catholique doit se mettre au service de cette tâche. Elle doit s'efforcer de ne pas perdre de vue la cause « œcuménique » ; elle doit aussi la promouvoir par la parole et par la plume. Ainsi sera-t-elle à même d'apporter au problème de l'Unité une contribution dont le caractère scientifique réponde à sa nature et à sa raison d'être et qui se révélera très fructueuse pour l'ensemble du travail œcuménique.

Dans cette perspective, je voudrais reprendre à mon compte la phrase de l'Apôtre des Gentils écrivant aux Romains « J'ai un vif désir de vous voir, afin de vous communiquer quelque don spirituel, pour vous affermir, ou plutôt éprouver le réconfort parmi vous de notre foi commune à vous et à moi » (Rm 1, 11-12). A l'occasion de cette cérémonie, conscients de la tâche importante qu'une Université catholique doit assumer au service de l'Unité, réfléchissons un instant ensemble aux différentes manières dont elle peut pratiquement la remplir.

I. LA PROMOTION DE L'UNITÉ PAR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'ENSEIGNEMENT

Les étudiants d'une Université catholique auront plus tard pas mal d'occasions, tant dans leurs travaux scientifiques que dans leurs activités pratiques, de rencontrer le problème, actuellement si brûlant, de

l'Unité des chrétiens et de travailler pour l'Unité. Mais il faut pour cela qu'ils aient une mentalité œcuménique et une formation scientifique appropriée. En disant cela, je ne songe pas à une *formation scientifique spécialisée* en matière d'œcuménisme. Celui-ci, en effet, est actuellement en passe de devenir une branche scientifique particulière; on en traite çà et là dans des Instituts ou des Facultés spécialisés; citons, du côté catholique : l'Institut des sciences confessionnelles Johann-Adam-Möhler à Paderborn ou le Centre relié à l'Université catholique de Louvain; du côté protestant, l'Institut ouvert à Copenhague par le professeur Skydsgaard et d'autres instituts analogues. Mais je songe bien plutôt à une initiation œcuménique des futurs prêtres et laïques, telle qu'elle peut être donnée dans le cadre du programme ordinaire des Universités à l'occasion de l'enseignement des diverses branches et telle qu'un professeur d'Université est à même de l'envisager dans ses travaux de recherches et ses publications.

1. Commençons par la *philosophie* et l'*histoire de la philosophie*. On sait qu'à chaque époque les systèmes philosophiques sont l'expression d'une mentalité autant qu'ils contribuent à la former. Il est donc inévitable que la théologie de telle époque et son mode d'expression en soient influencés, de manière plus ou moins consciente. Et ceci dans une mesure d'autant plus forte que cette théologie est moins rattachée à la norme d'une tradition obligatoire. On peut donc voir bien clairement combien la philosophie, grâce à l'éclaircissement des notions et des modes d'expression, peut contribuer à l'intellection de la théologie d'une époque déterminée, et par là à une meilleure intelligence réciproque des confessions religieuses. Je pense, par exemple, à des expressions aussi essentielles que celles d'Eglise, d'unité, de foi, de culte, etc. La pensée et le vocabulaire d'Aristote et de la scolastique, dont se sert notre théologie catholique, sont souvent complètement étrangers aux non-catholiques qui s'occupent de théologie et de science des religions. Dans ces conditions, une des tâches essentielles incombant aux professeurs de philosophie et d'histoire de la philosophie, lorsqu'ils traitent des divers systèmes et de leur terminologie, consistera à attirer aussi l'attention sur leurs perspectives propres, à montrer les points de contact, à transposer la terminologie différente en notre manière de nous exprimer, c'est-à-dire en termes auxquels nous sommes habitués et, ce faisant, à contribuer à éliminer les erreurs d'intellection et d'interprétation et à favoriser une compréhension réciproque. Bien entendu, ceci ne veut pas dire que la philosophie doit s'aventurer dans le domaine de la théologie. Mais elle rendra à la théologie un grand service, si elle aborde des questions de ce genre pour les traiter sur son propre terrain avec objectivité et profondeur, établissant ainsi la base qui permettra au théologien de poursuivre sa construction. Par ailleurs,

cette manière de traiter les problèmes philosophiques pourra aussi être directement utile aux préoccupations œcuméniques : car elle contribue à faire saisir la situation actuelle des mentalités et elle est de nature à faciliter un dialogue compréhensif et fructueux entre philosophes catholiques et non-catholiques.

Pour atteindre ce but, l'étude philosophique d'une opinion différente de la nôtre ne pourra pas se borner à établir — pour reprendre une expression caractéristique de Karl Barth — ce qui a été « dit », mais dépassant le niveau des mots, elle devra montrer ce qu'on a « voulu dire ». En d'autres termes, elle devra établir quelle est la réalité, quelle est l'idée que ces mots prétendent exprimer. Nous touchons ici à une des tâches primordiales de l'histoire de la philosophie et de la philosophie systématique, tant en ce qui concerne l'enseignement que la recherche scientifique. Assurément, cette tâche n'est pas facile. Elle exigera encore beaucoup de travail et un labeur pénible. Mais ce labeur sera récompensé : bien des liaisons dont nous n'avons actuellement qu'une perception très vague se dégageront; et l'on verra clairement à quelle profondeur nombre d'idées héritées d'un passé plus ou moins éloigné ont façonné jusqu'aujourd'hui la mentalité religieuse des chrétiens séparés, bien souvent, sans qu'ils en fussent eux-mêmes clairement conscients. Cette constatation, elle aussi, pourra contribuer à une meilleure compréhension mutuelle, au bénéfice de l'Unité.

2. Une constatation analogue vaut pour les *travaux de l'histoire des dogmes*. Le théologien ne pourra pas oublier que pas mal de nos formulations théologiques servant à exprimer la vérité intemporelle et définitive doivent être comprises et interprétées en fonction du milieu idéologique de l'époque où elles se sont formées. Les conditions historiques et les problèmes concrets qu'il fallait résoudre ont souvent été cause que, parmi les divers aspects d'une vérité intemporelle, un seul a été souligné et exprimé et que cette vérité n'a pas été élaborée dans toute sa plénitude et sa profondeur. A titre d'exemple, rappelons la conception de l'Eglise comme « Corpus Christi Mysticum », telle qu'elle se trouve exposée dans l'encyclique *Mystici Corporis Christi* de Pie XII. Cette conception qui se retrouve déjà bien clairement dans les épîtres pauliniennes (Rm 12, 4; 1 Co 12; Ep 1, 23; 4, 4; 5, 28 ss; Col 1, 18, 24), et qui fut exposée par nombre de Pères, grecs et latins, apparut néanmoins à plusieurs lecteurs de l'encyclique comme une nouveauté. Par suite des difficultés concrètes résultant des circonstances historiques, le Concile de Trente et le premier Concile du Vatican avaient surtout mis en relief, dans la richesse de la réalité ecclésiale, les éléments juridiques et structurels, laissant dans l'ombre les fonctions et les relations de vie surnaturelle contenues dans l'idée

de Corps du Christ. Tout travail d'histoire des dogmes doit donc toujours tenir compte, d'une part, du fait que les conditions historiques ont imposé des limitations aux formulations dogmatiques et de l'autre du fait que toute vérité de foi recèle toujours un trésor d'une plénitude inépuisable. Plusieurs déclarations récentes du Magistère ecclésiastique invitent à tenir compte aussi de ce dernier élément : la plénitude de la vérité catholique. Ainsi, l'encyclique *Humani Generis* de Pie XII affirme que « uterque doctrinae divinitus revelatae fons (c'est-à-dire l'Ecriture et la Tradition) tot tantosque continet thesauros veritatis, ut numquam reapse *exhauriatur* » (*A.A.S.*, XLII, 1950, 568) [1]. Et l'encyclique *Divino afflante Spiritu* signale expressément que maintes difficultés d'exégèse biblique, apparemment insolubles, après avoir été jadis l'objet de nombreuses discussions, n'ont trouvé de solution heureuse qu'à une époque récente, grâce au progrès de la science (*Ench. Bibl.*, n. 563). Parlant du mystère de la Rédemption, saint Léon le Grand soulignait déjà que cette vérité de la foi est si profonde que la « humana infirmitas... in explicandis operibus misericordiae eius (Dei) imparem se semper inveniat » (Sermo 62, De Passione Domini, 11; *P.L.*, 54, 349 ss). L'histoire des dogmes devra donc s'assigner pour tâche de montrer comment et pourquoi à certaines époques *un seul* aspect d'une vérité de la foi fut mis en évidence. C'est seulement lorsque cette relation de dépendance des formulations dogmatiques à l'égard des circonstances historiques et de l'histoire des idées aura été clairement mise en lumière que nos contemporains et avant tout nos frères séparés pourront comprendre qu'aujourd'hui, devant une situation idéologique modifiée, il soit possible, dans la plénitude surabondante d'une vérité intemporelle révélée par Dieu et annoncée par l'Eglise, de faire ressortir des aspects qui n'avaient pas été dégagés, il y a plusieurs siècles, lorsque les situations à affronter et les problèmes à résoudre se révélaient tout autres. Ces apports de l'histoire des dogmes peuvent fournir une contribution vraiment importante à la compréhension réciproque et ils muniront les étudiants universitaires d'un bagage d'une valeur inappréciable qui les aident au cours de leur vie.

3. Ce que nous venons de dire nous fait déjà entrer dans le domaine des tâches œcuméniques qui incombent de nos jours à la *dogmatique proprement dite*. Celle-ci doit, d'une part, chercher à montrer *dans toute sa plénitude* le contenu de vérité d'un dogme déterminé, et, de l'autre, signaler aussi les points de vue qui, *dans les conditions actuelles*, se trouvent être d'une particulière importance pour un dialogue fructueux avec les frères séparés.

1. Cfr *N.R.Th.*, 1950, p. 848.

La première tâche exige du théologien qu'il saisisse exactement, profondément et sous tous ses aspects le contenu des vérités de la foi, telles qu'elles sont contenues dans l'Ecriture Sainte et la Tradition et proposées par le Magistère ecclésiastique; qu'il sache dégager et déterminer exactement le contenu éternel et intemporel enrobé dans les explications et les formulations historiques, héritage des siècles écoulés; que, ce faisant, il se garde d'affaiblir ce contenu, tout en évitant d'accorder par ailleurs une importance excessive aux éléments non essentiels. D'autre part, le dogmatiste devra également savoir envisager les problèmes et les questions particulières qui se posent *actuellement* et la manière dont ces problèmes doivent être jugés et résolus en fonction du trésor inépuisable de la révélation intemporelle et immuable. De même que les Pères de l'Eglise et les grands théologiens de l'antiquité ont proposé à l'intelligence de leurs contemporains les vérités de la foi avec les moyens de leur époque — songez, par exemple, à saint Augustin, à saint Albert le Grand, à saint Pierre Canisius —, ainsi le théologien d'aujourd'hui devra le faire à son tour dans une ambiance intellectuelle qui, sous plus d'un aspect, a subi d'importants changements. Les problèmes que se posent aujourd'hui nos frères séparés sont, en beaucoup de points, différents de ceux du XVI^e^ siècle, voire même de ceux du XIX^e^. Sans doute, nombre de traits essentiels leur sont encore communs avec ceux des siècles passés, mais, sous l'influence d'un grand nombre de facteurs, ils ont subi sous plus d'un rapport des modifications profondes. Une attention diligente à écouter la voix actuelle de nos frères séparés permettra bien souvent au dogmatiste d'aujourd'hui de faire preuve, en face de leur très grande ouverture d'esprit, d'un effort de sympathie et de prise au sérieux de leurs problèmes actuels. Cela permettra également de dégager des données précieuses et utiles qui faciliteront en retour la tâche de leur faire comprendre la vérité catholique.

Ces quelques brèves indications suffisent à montrer *l'ampleur considérable des tâches* qu'imposent actuellement à la théologie le problème du rapprochement et la question œcuménique. Ajoutons que, manifestement, la manière actuelle de *considérer les idées sous l'angle de leur développement historique* peut nous être d'un grand secours. L'individualisme, qui fut pendant longtemps la note dominante du monde idéologique protestant, a très largement cédé la place, sous l'influence des sciences profanes, à des manières de voir plus historiques et sociales. La science s'interroge actuellement sur l'origine des idées, les caractéristiques du milieu qui les a vu naître, les étapes de leur développement et les influences auxquelles elles furent exposées au cours de leur cheminement jusqu'à nous. En matière théologique cette manière d'envisager les questions conduit à aborder le problème de la conformité des vérités religieuses avec l'Ecriture, l'histoire de leur

transmission, c'est-à-dire la tradition, au moins la tradition historique, et donc également le problème de la valeur d'actualité de chacune des vérités de la foi. La tâche principale imposée actuellement au dogmatiste par le mouvement œcuménique consiste à fournir à nos frères séparés des solutions claires, puisées aux sources par un travail méthodique et rigoureux. Assurément les matériaux très riches fournis par la théologie controversiste des XVI^e^ et XVII^e^ siècles pourront aujourd'hui encore lui être utiles. Mais il devra les éprouver, les repenser et les adapter à la problématique actuelle. Et par-dessus tout il ne devra pas s'imaginer avoir à faire à un « adversarius », mais au contraire à un interlocuteur qui cherche sincèrement la vérité et qui exige du savant catholique un exposé clair, solidement fondé et sans réticences. Tout en gardant sans entorse notre amour de la vérité et notre fidélité à la foi, il nous faudra actuellement dans notre enseignement, nos écrits, nos conversations, faire un effort pour comprendre par le dedans les préoccupations, les difficultés et la manière de penser de notre frère séparé. Et il nous faudra chercher en toute sincérité la manière dont nous pourrons l'aider à reconnaître la pleine vérité. Ainsi la théologie, outre sa valeur intrinsèque, deviendra d'elle-même un instrument en vue du travail œcuménique.

4. Le rôle principal dans ce travail devra revenir à l'*Ecriture Sainte*. Car elle est la base commune sur laquelle nous nous tenons, nous et nos frères séparés. Le prochain concile sera dans l'impossibilité de prendre une position précise sur chacune des questions particulières. Il devra se borner à des énoncés fondamentaux. Après le concile, viendra l'heure des travaux scientifiques particuliers. Ceux-ci devront bien souvent consister en une explication de la Bible, puisqu'il s'agit précisément de convaincre nos frères séparés, à l'aide des sources bibliques, que l'enseignement, les moyens de sanctification et l'organisation de l'Eglise correspondent à l'Ecriture Sainte. Quiconque participe au mouvement œcuménique ou entre en contact avec lui devra donc avoir acquis de la Sainte Ecriture une connaissance étendue, scientifiquement garantie et basée sur une solide analyse méthodique. Cette connaissance devra englober l'aspect exégétique au sens strict et plus encore la théologie biblique, synthèse des travaux exégétiques particuliers. Il faudra aussi que les publications traitant du problème de l'Unité se basent sur une telle connaissance scientifique de la Bible. Cette nécessité suppose que l'enseignement exégétique soit non seulement très approfondi, mais qu'il tienne aussi suffisamment compte des problèmes œcuméniques. C'est un signe providentiel que Pie XII, dans son encyclique « Divino afflante Spiritu », ait attaché une si grande importance à la *théologie biblique*. Il dit en effet : « Ils (les exégètes) mettront principalement en évidence quelle est la doctrine théologique

de chacun des livres ou des textes en matière de foi et de mœurs, de sorte que leurs explications ne servent pas seulement aux professeurs de théologie à proposer et à confirmer les dogmes de la foi, mais encore qu'elles viennent en aide aux prêtres pour expliquer la doctrine chrétienne au peuple » (*Ench. Bibl.*, n. 551). Valable pour tous les travaux des exégètes, cette exigence est d'une importance particulière pour la préparation minutieuse et pour la conduite des conversations théologiques avec ceux dont la foi diffère de la nôtre. Dans le choix des textes à traiter, le professeur d'exégèse aura donc soin de tenir spécialement compte des passages qui présentent une importance pour la question de l'Unité. Et il ne manquera pas d'étayer ses exposés de théologie biblique sur la base d'une solide explication du texte, apte à se mesurer avec n'importe quelle critique intelligente. Conduit de cette manière, l'enseignement de l'Ecriture sera pour les étudiants un instrument d'une valeur incomparable qui les aidera lors des conversations théologiques avec nos frères séparés et qui pourra contribuer efficacement à remplacer peu à peu les explications scripturaires erronées, encore trop fréquentes parmi eux, et les malentendus qui en découlent, par une vue plus exacte.

Ajoutons encore un mot sur une *tâche à remplir en commun* par la théologie et la philosophie. L'instruction bien connue du Saint-Office sur le mouvement œcuménique (20 déc. 1949 : *A.A.S.*, XLII, 1950, 142-147) [2], énumère parmi les possibilités d'une collaboration avec des chrétiens non-catholiques les *travaux entrepris ensemble pour faire accepter les idées ressortissant au droit naturel et à l'héritage commun à tous les chrétiens.* Ce qui présuppose que ces idées aient été l'objet d'un travail d'élaboration préalable. En ce qui concerne le droit naturel ce travail incombe à la philosophie, en particulier à l'éthique naturelle. Quant aux idées appartenant à l'héritage commun du christianisme, c'est aux différentes branches théologiques à les mettre en évidence. On sait qu'un tel travail portant sur ce qui est commun à plusieurs confessions n'est pas exempt de dangers. En raison d'un irénisme mal compris, on peut céder à la tentation de souligner abusivement les points communs et de taire les différences. Mais ces dangers ne sont pas un motif de se soustraire à des tâches si utiles et nécessaires, du moment qu'on s'en acquitte en tenant pleinement compte de la justice et de la vérité. Parlant de lui-même, le Saint-Père a dit récemment qu'il préférait toujours souligner ce qui unit les hommes et accompagner chacun sur son chemin aussi loin qu'il le pouvait sans être infidèle aux exigences de la justice et de la vérité (Aux pèlerins de « Pax Christi », *L'Oss. Rom.*, 27 juillet 1961, 1) [3].

2. Cfr *N.R.Th.*, 1950, pp. 643-647.
3. Cfr *La Doc. Cath.*, 1961, c. 1009-1012.

5. Ce serait ici le lieu d'ajouter un mot concernant l'*histoire de l'Eglise*. Sa connaissance précise et son interprétation exacte, surtout celles des événements qui ont marqué l'origine et l'expansion des différentes communautés séparées, sont d'une grande importance pour qui veut travailler au mouvement œcuménique. Nombre de préjugés et de malentendus chez les non-catholiques reposent sur un exposé historiquement inexact des événements et des personnes qui y furent mêlés et ils ne peuvent être dissipés qu'au moyen d'une reconstitution historique basée sur les sources. Un exemple très significatif du bien considérable qu'une œuvre historique de cette espèce est capable d'opérer vient de nous être donné par la grande histoire de l'Eglise de Daniel-Rops. Le grand succès et les résultats qu'elle a recueillis sont notoires. Il faudra surtout posséder aussi une connaissance exacte de l'histoire conciliaire, non seulement du concile de Trente, dont le professeur Hubert Jedin vient de nous donner les premiers volumes, mais encore des conciles plus anciens qui se sont occupés des questions de foi. Il serait également important d'avoir une histoire de la vie chrétienne aux époques précédant et accompagnant la Réforme, qui fût basée sur un solide fondement scientifique. Et, plus encore, un exposé fouillé des influences politiques qui ont contribué à déterminer d'une manière décisive la physionomie religieuse des pays européens, ainsi que celle des régions d'Asie et d'Afrique touchées par l'expansion coloniale. Tout professeur et savant universitaire, qui fera un exposé historique objectif, approfondi et inspiré par la charité chrétienne, rendra un service éminent et méritoire au travail œcuménique.

6. Il faudrait dire aussi quelque chose d'analogue au sujet du *droit canon*. Quelques indications pourront suffire. C'est avant tout dans le domaine de la législation ecclésiastique que, abstraction faite de quelques normes établies dogmatiquement, un très grand nombre de déterminations ont été le résultat de nécessités et de situations concrètes. Elles ne peuvent donc en aucune manière être considérées comme des absolus. Nombre d'exposés scolaires sur les mesures disciplinaires des conciles, sur la pratique pénitentielle aux différentes époques, ou encore des vues, esquissées à grands traits, sur les diversités du droit matrimonial ou de l'organisation administrative ecclésiastique — pour nous borner à quelques exemples — fourniront une bonne occasion de montrer comment les déterminations juridiques sont liées aux circonstances historiques. Il sera important de souligner expressément ce point, car nos frères séparés sont fréquemment enclins à ne voir dans la législation canonique que l'expression d'une « politique de puissance » de l'Eglise romaine et de son essence exclusivement juridique, comme le montre l'opposition bien connue qu'ils mettent entre « l'Eglise du droit » et « l'Eglise de l'amour ». Pour ré-

pondre à cette façon de voir, le professeur de droit canon ne se lassera pas de signaler les nécessités pastorales qui sont à la base d'un si grand nombre de déterminations juridiques, et qui, du reste, peuvent aussi, lorsque les temps changent, conduire à d'autres résultats. C'est ce que nous montrent les nouvelles réglementations édictées depuis Pie X sur pas mal de points.

Nombre de frères séparés éprouveront un sentiment de libération, quand ils verront que l'on insiste sur le fait que tant de déterminations juridiques, ou encore liturgiques, furent commandées par des circonstances propres à une époque déterminée, et que l'on met en évidence les initiatives prises par l'Eglise elle-même pour adapter toujours à nouveau son droit à la mentalité et aux conditions historiques; adaptation qui vient, une fois de plus, d'être désignée par le pape Jean XXIII comme constituant une des tâches du concile et de la revision du droit canon qui s'ensuivra.

7. Dans l'exposé qui précède j'ai envisagé avant tout les branches théologiques et les sciences qui lui sont étroitement connexes. Le motif en est la tâche particulière qui incombe au mouvement œcuménique. En effet les branches dont j'ai fait mention sont en relation directe avec les préoccupations œcuméniques. Mais ceci ne veut aucunement dire que, dans le domaine d'autres branches du savoir, par exemple le droit, la littérature, l'histoire de l'art, les sciences naturelles, l'on ne puisse rien faire pour promouvoir la pensée de l'Unité. Les possibilités qui s'offrent en ces domaines peuvent être groupées sous trois aspects. Bien entendu, pour certaines branches du savoir ce sera tantôt l'un, tantôt l'autre de ces aspects qui devra retenir l'attention.

a) Du premier aspect il a déjà été question ci-dessus. Il consiste en cette *possibilité de collaboration commune* avec des chrétiens non-catholiques, que nous offrent *les travaux faits en commun pour valoriser les idées relevant du droit naturel et de l'héritage commun à tous les chrétiens*. Il n'est pas difficile de voir de quelle manière cette possibilité intéresse les diverses branches du savoir. Inutile de revenir sur celle, que nous avons déjà signalée plus haut, à savoir : que c'est précisément la morale philosophique qui dégage, fonde et approfondit les idées relevant du droit naturel, tandis que les sciences théologiques rendent un précieux service en dégageant le substrat idéologique commun à tout l'héritage chrétien contenu dans une ou plusieurs confessions particulières. Mais une fois que les résultats de ce travail préliminaire si précieux auront été acquis, d'autres sciences pourront contribuer largement à les faire reconnaître et accepter comme valables, par exemple les sciences juridiques, surtout la philosophie du droit et le droit des gens. De même, les sciences littéraires et l'histoire de l'art, sans renoncer à ce qui constitue leur domaine propre à chacune, peu-

vent contribuer à faire appliquer et réaliser ces idées dans l'ordre concret de la vie. En effet, « l'art pour l'art » est aujourd'hui une formule dépassée et la dissociation de l'art d'avec l'ordre moral ne trouve plus que de rares partisans.

b) Un deuxième aspect est celui de la *collaboration des différentes sciences profanes avec les branches du savoir mentionnées ci-dessus : théologie, histoire des dogmes, etc.* Songeons par exemple aux adjuvants précieux et aux données préliminaires indispensables que l'histoire générale fournit à l'histoire de l'Eglise. Songeons aussi à la collaboration des sciences naturelles et de la théologie dans l'élaboration d'une anthropologie chrétienne. Un exemple splendide de ce dernier genre de collaboration nous est offert par un institut fondé ici-même dans cette université (Fribourg) et rattaché à la *Görresgesellschaft* : l'Institut International de synthèse scientifique et théologique, dirigé par le professeur Joseph Kälin. Comme on le sait, cet institut veut promouvoir la rencontre des hommes de sciences et des théologiens. Et il est significatif que sa fondation ait été gratifiée d'une bénédiction par le pape Pie XII (cfr *A.A.S.*, XLIX, 1957, p. 931). Le même pape Pie XII, dans son encyclique « Divino afflante Spiritu », a signalé un autre domaine de collaboration fructueuse. Après avoir averti les exégètes de ne rien négliger de ce que l'archéologie, l'histoire ancienne et celle des littératures primitives ont apporté de neuf et de ce qui, dans leur apport, peut nous aider à comprendre exactement ce que les anciens auteurs scripturaires veulent dire, leur manière et leur façon de penser, de raconter et d'écrire, il s'adresse ensuite aux laïques catholiques et leur rappelle que, par leurs recherches scientifiques, ils « rendent aussi de signalés services au christianisme en coopérant... dans la mesure de leurs forces à la solution de questions (de la science biblique) non encore résolues ». La valeur et l'excellence, propres à chacune de ces sciences en elle-même, reçoivent, grâce à cette collaboration « une consécration plus précieuse, d'un degré nouveau et plus élevé » (*Ench. Bibl.*, n. 560 s.).

Un champ d'action encore plus large, ouvert pour ainsi dire à toutes les activités scientifiques, vient d'être signalé récemment par une remarque très profonde contenue dans une lettre collective de l'épiscopat français. Les évêques constatent que les sciences naturelles et la technique ont été, hélas, complètement dissociées de l'ordre moral, au grand péril de la destruction de millions d'êtres humains et de ruines irréparables. Il faut donc s'efforcer de toute urgence « de découvrir la signification et les possibilités spirituelles des sciences et des techniques en vue du meilleur accomplissement du dessein de Dieu sur la création et d'une communion plus fraternelle entre les hommes [4]... » La

4. *La Doc. Cath.*, 1961, c. 1344.

tâche décrite ici incombe certes en première ligne à l'Eglise et à la théologie. Mais il s'en faut qu'elle leur revienne en exclusivité. Seule la collaboration des hommes de science, des théologiens et des philosophes est à même de la maîtriser pleinement.

c) Une troisième possibilité, tout à fait générale, consiste dans *le devoir commun* à tous les chrétiens des diverses confessions *de servir la vérité*. Un exemple illustre d'une collaboration de cette espèce est constitué par l'Académie des Sciences fondée il y a plus de vingt-cinq ans grâce à la largeur de vue de Pie XI. Cette Académie groupe des chercheurs appartenant aux religions les plus diverses, même non chrétiennes. Le seul point commun qui les unit, c'est que chacun dans sa spécialité travaille exclusivement pour la vérité. Cet amour que l'Eglise témoigne à la vérité vient tout récemment d'être à nouveau souligné avec force par le Saint-Père, à l'occasion du jubilé du vingt-cinquième anniversaire de l'Académie (cfr *L'Oss. Rom.*, 29 oct. 1961, p. 2) [5].

L'exemple que je viens de mentionner nous invite toutefois à nous demander dans quelle mesure il concerne encore un service rendu à l'Unité des chrétiens. En effet l'Académie sus-mentionnée accueille aussi dans son sein des savants non-chrétiens et l'on sait que le culte de la vérité est inscrit dans le cœur de tous les hommes. La réponse n'est pas difficile. Il s'agit bien quand même d'un service rendu à la cause de l'Unité. Premièrement parce que les chrétiens se trouvent particulièrement redevables envers la vérité comme telle, puisque le Christ est la vérité personnifiée et que les chrétiens peuvent ainsi se rencontrer sur un terrain qui leur est spécialement commun. Mais en outre, les chrétiens se savent aussi redevables envers un héritage commun de vérités : celles qui se trouvent déposées dans la Sainte Ecriture. En vertu du principe très sain qui veut qu'une vérité ne peut pas en contredire une autre, le fait qu'il se trouve lié envers le contenu de vérité proposé par l'Ecriture a comme conséquence que le savant chrétien, quel que soit le domaine où il travaille, devra se garder d'accepter dans sa propre recherche un résultat qui contredit une vérité réellement exprimée par l'Ecriture Sainte. Et cette attitude ne lui est pas dictée par je ne sais quels préjugés, mais tout simplement par son amour de la vérité, pour ne pécher contre aucune vérité. On pourrait peut-être indiquer encore une autre raison pour laquelle servir loyalement la vérité constitue une contribution à l'Unité des chrétiens. C'est que l'amour de la vérité, qui en est le fruit et le résultat grandissant, constitue le chemin le plus sûr et le moyen le plus efficace pour entraîner les hommes à surmonter graduellement les obstacles les plus considérables qui se dressent sur le chemin de l'Unité : préjugés, interprétations erronées, passions, susceptibilités, et ainsi de suite, et à adopter

5. Cfr *La Doc. Cath.*, 1961, c. 1425-1428.

face à la vérité du Christ une attitude d'entière acceptation et de soumission.

Tous ces services que les différentes sciences ou branches du savoir peuvent rendre à la cause de l'Unité, présentent un double caractère. En premier lieu ils produisent des contributions précieuses grâce aux résultats des travaux scientifiques et de l'enseignement. Ensuite, cette collaboration fraternelle et commune de chrétiens de confessions différentes crée une atmosphère de compréhension et de confiance mutuelle, une charité chrétienne authentique, qui est d'une importance fondamentale pour le mouvement de l'Unité. Je reviendrai sur ce point dans les pages qui vont suivre.

II. L'ESPRIT QUI DOIT SOUTENIR ET ANIMER LE TRAVAIL EN VUE DE L'UNITÉ

1. Le programme du travail, tel qu'il se dégage des réflexions précédentes, présente incontestablement une grande envergure et pas mal de difficultés. Mais il faudra bien en entreprendre la réalisation. Car, s'il existe une obligation de se mettre au travail en vue de l'Unité des chrétiens, cette obligation incombe avant tout à ceux que leurs fonctions académiques, scientifiques ou professorales, appellent à former les futures élites intellectuelles des nations, en leur inspirant, en vue de leurs activités futures, l'esprit qui convient. Qu'il faille actuellement travailler pour l'Unité, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Le Vicaire de Jésus-Christ n'est pas seul à élever la voix en ce sens. C'est surtout le souffle et la motion du Saint-Esprit qui se manifestent si puissamment dans les aspirations et les efforts tendus, plus qu'à aucune autre époque de l'histoire, vers l'Unité religieuse. Nos Universités et Facultés catholiques ne peuvent pas rester sourdes à cet appel puissant vers l'Unité. Il leur incombe donc de fournir aux apôtres actuels et futurs de l'Unité, prêtres et laïques, les connaissances requises et le véritable esprit œcuménique.

2. Ce que comporte l'élément *connaissance,* dans ces divers domaines, a déjà été explicité à suffisance. Il me reste à dire quelques mots de l'*esprit* qui doit animer le travail œcuménique. Je voudrais le caractériser en reprenant l'expression profonde de l'Apôtre des Gentils : « Veritatem facientes in caritate » (Ep 4, 15), la vérité dans la charité !

a) En premier lieu, l'établissement et l'exposition de la *vérité.* De cette vérité catholique, complète, entière, totale, telle que l'Ecriture Sainte et la Tradition l'enseignent, telle que le Magistère ecclésiastique la propose. Toute tentative qui s'efforcerait d'édulcorer et de miti-

ger sur ce point ne peut être que mal inspirée, et ce serait desservir la cause de l'Unité que d'éveiller ou de nourrir par de tels moyens des espérances qui ne pourront se réaliser. Nos frères séparés, eux aussi, veulent entendre la vérité entière, même là où à première vue elle peut leur être amère. C'est ce que leurs représentants les plus autorisés ont répété à maintes reprises. *Toute la vérité* aussi dans les sciences profanes. L'Eglise ne doit redouter aucun résultat scientifiquement établi de la recherche moderne. Bien au contraire : on lui rend service quand on s'adonne à un travail scientifique véritable et approfondi.

b) Afin d'éliminer une certaine amertume que peut causer la proposition loyale de la vérité, est requise *la charité*. Charité tout d'abord dans nos *paroles*. Nous ne sommes plus dans les luttes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Celles-ci étaient inspirées bien trop souvent, non seulement par le zèle de la vérité mais par des considérations très matérielles et terrestres. Et le langage que nous employons n'est pas davantage le vocabulaire massif de cette époque surexcitée et des hommes de ce temps. Ce qui nous meut aujourd'hui, c'est l'*amour* de nos frères séparés, dont nous pouvons dire avec saint Paul : « Je ne cherche pas vos biens, mais vous-mêmes... Pour moi je dépenserai très volontiers et me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes » (2 Co 12, 14 sq.). Avec amour et par amour pour ceux qui nous sont liés par la grâce du baptême et dont un grand nombre mènent une vie exemplaire, nous voulons leur communiquer *dans leur intégrité les grands trésors* de vérité et de grâce que le Christ a confiés à son Eglise. Nous ne le ferons pas avec des expressions dures, méprisantes ou blessantes, mais en employant les mots de cet amour dont Paul dit qu'il est « longanime, serviable,... ne se rengorgeant pas,... ne cherchant pas son intérêt, ne tenant pas compte du mal » (cfr 1 Co 13, 4-6). Un tel amour, le professeur d'Université peut l'enraciner dans le cœur de ses auditeurs par la parole et par l'exemple, dans ses leçons et ses exercices scolaires. Ayons toujours soin, même lorsqu'il nous faut rapporter des événements pénibles et sombres du passé, de laisser à Dieu le jugement moral de ce qui s'est passé dans l'un et l'autre camp. Et cherchons aujourd'hui à comprendre et à réparer les déficiences d'autrefois. Le contenu et la manière d'enseigner peuvent être un exemple de la façon dont l'amour de la vérité et le sérieux scientifique peuvent contribuer à réaliser la célèbre formule de saint Augustin « in necessariis unitas, in dubiis libertas », mais « *in omnibus caritas* ». Lorsque des étudiants entreront dans la vie remplis de cette mentalité, ils pourront devenir des apôtres authentiques de l'Unité chrétienne. Surtout lorsqu'ils auront appris en outre à penser surnaturellement et auront été conduits — ici aussi le professorat fournit assez d'occasions favorables — à se considérer comme

les collaborateurs de la *grâce* de Dieu, sachant unir à leur travail scolaire une vie chrétienne authentique de prières et de sacrifices.

*
* *

Le siècle où nous vivons connaît quatre grands mouvements religieux : l'*Action catholique*, c'est-à-dire l'apostolat des laïques, qui veut promouvoir dans tous les milieux du peuple chrétien la réalisation d'une vie chrétienne authentique; le *mouvement liturgique*, qui travaille à intérioriser notre vie cultuelle; le *mouvement missionnaire*, qui veut conduire au Christ les non-chrétiens, et le *mouvement œcuménique* qui travaille à réunir tous les baptisés dans *un seul* troupeau sous *un seul* pasteur. A l'heure actuelle, il semble que l'Esprit Saint oriente l'attention, non seulement des catholiques, mais aussi de très larges cercles de chrétiens séparés vers l'idée d'Unité. Mais cette idée d'Unité n'a malheureusement pas encore pénétré dans des sphères plus larges, dans la conscience des chrétiens ordinaires. Travailler à renforcer et à diffuser cette idée, telle est la grande tâche qui incombe aux guides spirituels du peuple catholique, prêtres et laïques. Ce qui indique, par le fait même, la mission particulière qui incombe à ceux qui assument la formation intellectuelle de ces élites de l'avenir au sein des Universités et des Facultés catholiques. L'exposé qui précède s'est proposé de montrer concrètement comment cela pouvait se faire. Veuille le Seigneur Dieu réaliser par sa bénédiction que, dans les milieux académiques, une activité féconde soit déployée « ut fiat unum ovile et unus pastor » (*Jn 10, 16*).

Rome (631)
Via Aurelia, 527.

AUG. CARDINAL BEA.